

# Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 décembre 1757

**Expéditeur(s) : Voltaire**

## Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

## Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 décembre 1757, 1757-12-12

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/2299>

## Informations sur le contenu de la lettre

Incipit Vous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Lubières a dû vous en parler...

Résumé Plaintes sur l'art. « Genève », mais il ne faut surtout pas se rétracter. Sur Fréd. II.

Date restituée 12 décembre [1757]

Justification de la datation Non renseigné

Numéro inventaire 57.31

Identifiant 1181

NumPappas217

## Présentation

Sous-titre 217

Date 1757-12-12

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guibaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guibaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guibaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreBest. D7512. Pléiade IV, p. 1187

Lieu d'expéditionGenève, Aux Délices

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

## Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr., s. « le vieux Suisse V », « aux Délices »

Localisation du documentNon renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

December 1757

MANUSCRIPTS: 1. b<sup>1</sup>\* (Genève, Suppl. 1017, ff. 13-4). 2. c<sup>1</sup> (Théophile Dufour (Genève A, Dufour 12, f. 338)).

EDITIONS: 1. Courtry I, pp. 322-3.

TEXTUAL NOTES:

The source of <sup>1757</sup> is not specified, \*this letter was clearly written before Voltaire had read Allemann's article; the letter is torn.

D7510. Voltaire to Jean Robert Tronchin

11 [x<sup>1757</sup>] au soir

Vous savez sans doute que la ratification de la capitulation de Stade n'arriva de la cour à M. le maréchal de Richelieu que le douze novembre<sup>1</sup>. Les hanovriens se sont crus en droit de ne la pas tenir surtout après la belle aventure de l'armée de Schubitz. M<sup>r</sup> de Linar ne signifia à M. de Richelieu que le 28 la rupture totale. Les hanovriens lessols avec les brunswikois qui se laissent entraîner, étaient le 28 à Harbourg, <sup>2</sup>au nombre de<sup>3</sup> trente huit mille hommes et M. de Richelieu n'en avait encore que trente mille. On parle d'un corps de dix mille prussiens qui vient renforcer encore l'armée ennemie. La saison est dure pour les français, le danger grand, l'absence de Chevert<sup>4</sup> triste, l'exemple de L'armée de Schubitz funeste.

Illiacos intra muros peccant et extra.<sup>5</sup>

M<sup>r</sup> la markgrave me mande du 29 qu'elle ne croit pas qu'il reste un français en Allemagne dans six mois. Elle peut se tromper, et son frère aussi. De nous cōt<sup>e</sup> la crise est violente. Bon soir mon cher ami.

V.

[address:] à Monsieur / Monsieur J. Robert Tronchin / à Lyon /

MANUSCRIPTS: 1. b<sup>1</sup>\* à GENÈVE (Genève, A 1775, ff. 134-5).

EDITIONS: 1. Gaullier, pp. 488-9.

TEXTUAL NOTES:

<sup>1</sup>The full date is twice endorsed on verso, <sup>2</sup>first reading now struck out.

COMMENTARY:

<sup>3</sup>the reference is to the convention of Küstrin (see Best.D7438, note 13); England had finally decided not to ratify it, and Frederick was informed of this at the

LETTER 9709

LETTER 97511

December 1757

D7511. Voltaire to Louise Florence Pétronille de Tardieu  
d'Esclavelles d'Epinay

[11 or 12 December 1757]\*

C'est grand dommage madame que vous n'existez pas, car lorsque vous êtes, personne assurément n'est mieux. Je n'existe guères, mais je souhaite passionnément de vivre pour vous faire ma cour. Si vous craignez les escalades daignez venir jouir de la tranquillité dans notre cabane lorsque nous aurons battu les savoiards. Honorez nous de votre présence. Nous la préférions à tout. Nous sommes à vos ordres et à vos pieds.

Les hanovriens ont 38 m. hommes et M<sup>r</sup> de Richelieu n'en avait pu encor rassembler que 30 m. le 28 novembre. Si les autrichiens n'étaient pas aussi bien conduits, que nous soyons mal dirigés, il ne reviendrait de français que ceux qui déserteraient.

MANUSCRIPT: 1. b<sup>1</sup> (BnN24334, f. 224).

2. cc<sup>1</sup> (Oph, MS.231, f. 57). 3. cc<sup>1</sup> (Darmstadt, p. 415).

EDITIONS: 1. Cloppenborg 1861, 142.

TEXTUAL NOTES:

<sup>1</sup>this letter, though placed in 1758 by M<sup>r</sup>, was written on the same day as Best. D7510 or on the following day (university of the *accident*, see Best.D6930, note 2).

P0217

D7512. Voltaire to Jean Le Rond d'Allemibert

Aux Délices, 12 de décembre [1757]

Vous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Lubiérey<sup>1</sup> a dû vous en parler. Ces diables osent se plaindre de l'éloge que vous daignez leur donner, de croire un dieu, et d'avoir plus de raison que de foi.

Quelques uns m'accusent d'une confédération impie avec vous. Vous savez mon innocence. Ils disent qu'ils protestent contre votre article. Laissez les protester, et moquez vous d'eux. Ils auront beau jurer qu'ils croient la trinité, leurs camarades de Hollande, de Suisse et d'Allemagne, savent bien qu'il n'en est rien; ils n'auront que la honte d'avoir renié inutilement leur créance; mais vous à qui quelques uns se sont ouverts, vous qui êtes instruit de leur foi par leur bouche, ne vous rétractez pas; il y va de votre salut: votre conscience y est engagée. Ces gens là vont se couvrir de ridicule; chaque

December 1757

LETTER 17512

démarche qu'ils font depuis le tombeau du diacre Pâris, la place où ils ont assassiné Servet, et jusqu'à celle où ils ont assassiné Jean Hus, les rend tous également l'opposé du genre humain. Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pêtris de la même m...\* détrempée de sang corrompu. Vous n'avez pas besoin de mes saintes exhortations pour soutenir la gale que vous avez donnée au troupeau de Genève. Vous seriez ferme, je n'en suis pas en peine; mais je ne peux m'empêcher de vous parler de leurs criailletres.

A l'égard de Luc, tantôt mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mortel; et ceux qui se font tuer pour ces messieurs là, sont de terribles imbéciles. Gardez moi le secret avec les rois et avec les prélats, et croyez que je vous suis attaché avec l'estime infinie et la reconnaissance que je vous dois.

Le vieux Suisse V.

EDITIONS 1. Kehl (1910), pp. 60.

TEXTUAL NOTES

\* sur les Ave, Hus Remained (1717), who saw a certain number of manuscripts, altered this reading.

COMMENTARY

\* the editions have Lubrières, which is an anachorism; the reference here is to the Baron de Lubrières whom we have already met (Bext.D654).

D7513. Voltaire to Charles Augustin Ferial,  
comte d'Argental

aux Délices 13 [x<sup>th</sup> 1757]

Mon cher ange voicy le plus grand service que vous puissiez jamais me rendre. Je ne peux vous dire à quel point je m'intéresse à cette affaire. Il s'agit de gagner au conseil un procès qui paraît bien juste et dont le succès dépend de M<sup>r</sup> de Courteille<sup>1</sup>. C'est contre un receveur du domaine qu'on plaide et les descendants du grand Budée doivent l'emporter sur un receveur, quand ils ont la justice pour eux. Je vous demande avec la plus tendre instance de parler à M<sup>r</sup> de Courteille avec la plus grande force. Je vous auray une éternelle obligation.

V.

M<sup>r</sup> de Duglas<sup>2</sup> qui sont joints à M<sup>r</sup> Budée de Bois, vous rendront ce billet.

[address:] à Monsieur / Monsieur d'Argental conseiller / d'honneur du parlement / rie de la Sourdure / à Paris /

MANUSCRIPTS 1. It<sup>r</sup> (Biblioteca civica, Parigi).

EDITIONS 1. *Lettres édifiantes* (1818), p. 454.

COMMENTARY

<sup>1</sup> Courteille was the *intendant des finances* responsible, among many other things, for the *figues suisses*.

LETTER 17513

\* the manor of Montréal was bequeathed by Bernard de Budé to Jacob and Anne Elisabeth Budé, the latter being the widow of Marc Picet; on 13 April 1757 it was acquired by Charles Joseph Douglas, who

took possession 13 June 1761; see Jules Brûlé, *Nobilité du département de l'Ain ... Région et pays de Gex* (Bourg-en-Bresse 1864), pp. 56-7.

December 1757

D7514. Voltaire to Adrien Michel Hyacinthe Blin  
de Sainmore

aux Délices, 12 décembre 1757

Ma mauvaise santé, monsieur, m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre poème sur l'amiral Byng; je suis d'autant plus sensible à votre ouvrage que j'avais fait ce qui était en moi pour sauver la vie à cet infortuné; je lui avais envoyé les témoignages de M<sup>r</sup> le maréchal de Richelieu et de nos marins qui tous le justifiaient. Mes soins, dont il m'a témoigné sa reconnaissance en mourant, n'ont servi qu'à rendre sa condamnation plus injuste. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime que je vous dois, votre très humble et très obéissant serviteur,

Voltaire  
gentilhomme ordinaire du roi

MANUSCRIPTS 1. It<sup>r</sup> by Blin de Sainmore (BrN13139, f.195). — The h. Saint-Aubin sale (Paris 21 mars 1879), p.21, no.146.

EDITIONS 1. [A. M. H. Blin de Sainmore], *La Mort de l'amiral Byng* (Londres 1761), p.7.

D7515. Voltaire to Jacques Honoré Moreau

Monsieur,

Je suis toujours prest à exécuter vos ordres, et dès que vous me manderez que tout est prest j'auray l'honneur de vous envoyer l'épitaphe soit en vers soit en prose, soit latine, soit française à laquelle je me serai déterminé. Je compte que le marbre pourra contenir au moins cinq à six lignes. Il arrive souvent que ceux à qui on montre une inscription qu'ils ont demandée, la veulent changer et qu'un autre se présente pour donner la sienne. Je compte être à l'abri de ce désagrément puisque c'est vous qui me chargez de ce triste employ.

A l'égard des ornements je crois qu'il est convenable d'y placer quelque génie avec les attributs des mathématiques. Si je savais quels ornements on a employés je serais plus à portée d'y conformer l'inscription<sup>1</sup>. Je vous réponds